

COMITE SYNDICAL**DU 13 DECEMBRE 2016**

Le 13 décembre 2016 à 17 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 7 décembre 2016 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	26
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	20
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6667 voix présents ou représentés :	7 992,86 voix

PRESENTS**Titulaires**

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, (Grenoble-Alpes Métropole), Robert PINET, (Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin), Jean-Paul BRÉT, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Didier RAMBAUD, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Martial SIMONDANT, Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Francis GIMBERT, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléants :

Mmes et MM. Suzanne DATHE, (Grenoble-Alpes Métropole), Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Dominique FLANDIN-GRANGET, Communauté de Communes Le Grésivaudan).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Mme Christine GARNIER (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Jérôme DUTRONCY (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Laurent THOVISTE (Grenoble-Alpes Métropole),
Mme Nicole BOULEBSOL (Grenoble-Alpes Métropole),
Mme Michelle VEYRET (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Michel OCTRU (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Pierre BEGUERY (Communauté de Communes Le Grésivaudan),
M. Henri BAILE (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Gérard DINI, (Mairie de Seyssinet-Pariset), Jacques FABBRO, (Mairie de Gières), Catherine CHABERT, (DDT 38), Benoît PARENT, Constant BERROU, Anne-Marie MAÛR, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Philippe AUGER, Karine PONCET-MOISE, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (Etablissement Public du SCoT-C.Eau).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Christine GARNIER, Jérôme DUTRONCY Laurent THOVISTE, Nicole BOULEBSOL, Michelle VEYRET, Michel OCTRU, Catherine KAMOWSKI, David QUEIROS, (Grenoble-Alpes Métropole), M. Luc REMOND (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Jean-Claude POTIE, (Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère), Philippe MIGNOT, (Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire), Pierre BEGUERY, Henri BAILE, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Objet : Convention de partenariat entre la Communauté de l'eau et l'ONEMA
Participation financière de l'ONEMA : organisation de travaux, conférence et/ou
séminaire en 2017**

COMITE SYNDICAL DU 13 DECEMBRE 2016**DELIBERATION N° 16-XII-VI****Convention de partenariat entre la Communauté de l'eau et l'ONEMA
Participation financière de l'ONEMA :
organisation de travaux, conférence et/ ou séminaire en 2017****Le Président expose :**

La Communauté de l'eau de la région urbaine de Grenoble, Conférence permanente du Syndicat mixte de l'établissement public du SCoT (EP-SCoT), est une plateforme d'échanges, un lieu de concertation et de coordination des acteurs du monde de l'eau qui vise à mutualiser les savoir-faire et les compétences et concrétiser plus facilement les projets élaborés autour de la gestion globale de la ressource en eau.

A compter de janvier 2015, la Communauté de l'eau potable, maintenue dans l'EP-SCoT par convention triennale (2015-2017) est devenue Communauté de l'eau afin d'ouvrir sa réflexion à de nouvelles préoccupations, notamment des demandes des collectivités sur les thématiques eaux pluviales et formes urbaines / aménagement, inondabilité et risques, tout en conservant ses objectifs initiaux : la sécurisation de l'alimentation en eau potable et son travail sur les composantes du prix de l'eau et la gestion des services.

Depuis 2012, l'ONEMA soutient financièrement la Communauté de l'eau sur des temps d'information et de sensibilisation (publics visés : élus, techniciens et scientifiques).

En 2016, les sujets financés ont ciblés deux thèmes :

- un séminaire d'échanges et de réflexions « Bilan de l'expérimentation du dispositif loi Brottes ici et ailleurs : de sa conception à son implémentation - Quels retours ? Quels enseignements » le 20 septembre 2016
- 3 ateliers visites de terrain (thème gouvernance sur Bièvre Est, fonctionnalités sur Crolles et risques sur la Métropole) et un séminaire le 29 novembre « Formes urbaines et eaux pluviales : quelle gestion par les collectivités ? Retour d'expériences et innovation »

Afin de continuer ses travaux et permettre l'organisation de nouveaux temps d'information et de sensibilisation sur les sujets d'actualités, la Communauté de l'eau sollicite l'ONEMA pour 2017.

Les sujets pressentis sont :

- la poursuite des travaux sur eaux pluviales et formes urbaines / gestion intégrée de l'eau avec la rédaction d'une brochure technique de portée nationale et réflexion sur un prototype de plateforme collaborative
- un séminaire d'information / sensibilisation sur la prise de compétence GEMAPI par les collectivités au 1^{er} janvier 2018

Pour ce faire une convention entre l'ONEMA et l'EP-SCoT portant la Communauté de l'eau sera rédigé et fixera les modalités de partenariat.

Cela étant exposé, le Comité syndical :

- Sollicite l'ONEMA pour obtenir une subvention permettant la poursuite des travaux sur la thématique gestion intégrée des eaux pluviales et l'organisation de temps d'informations et de sensibilisation en 2017 sur le montant le plus élevé possible
- Autorise le Président de la Communauté de l'eau, élu référant au SCoT de la commission environnement, à signer la convention de partenariat entre l'ONEMA et la Communauté de l'Eau
- Et autorise le Président de l'EP-SCoT à signer tout document relatif à cette convention

Vote : à l'unanimité

Pour : 7992,86

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 13 décembre 2016

Le Président

Yannik OLLIVIER

